



Modification de poste par un avenant ou licenciement

Par **Candy77**, le **24/04/2016** à **19:11**

Bonjour

On va me proposer un nouvel avenant avec une période d'adaptation si je ne conviens pas quel sera la cause de mon licenciement ?

Le Pse de la société a été accepté par la directrice et ils ont accepté le départ volontaire de la personne que je dois remplacer ?

Ils m'ont parlé aussi de rupture conventionnelle...

Je suis perdu quelle solution serai des plus favorables et moins conflictuelles.

Cdt.

Par **P.M.**, le **24/04/2016** à **21:57**

Bonjour,

Normalement en cas de changement de poste, il s'agit d'une période probatoire qui, si elle n'est pas concluante, vous fait revenir au précédent...

Puisqu'il y a un PSE dans l'entreprise, la rupture conventionnelle n'est pas adaptée et cela devrait s'inscrire dans son cadre avec éventuellement un licenciement économique...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Par **Candy77**, le **24/04/2016** à **23:05**

Merci de votre réponse, je vais suivre votre conseil et me rapprocher des DP.

Cdt